

Aux Jeux de Rome, l'amateurisme a été plus que jamais bafoué

par Gaston Meyer, rédacteur en chef de L'Équipe, Paris

Le Comité International Olympique s'était réuni longuement avant le début des Jeux Olympiques. Il n'a rien décidé d'important sinon de mettre à l'étude l'irritant problème de l'Amateurisme: « Une solution, dit le Comité International Olympique, doit être trouvée afin d'éviter les abus et l'hypocrisie. » C'est un point acquis.

Il n'y a pourtant pas, à cet égard, de solution idéale. Ou plutôt il y en a deux: ouvrir les Jeux à tous ou les fermer à tous.

Jamais, il faut bien le dire, les violations aux règles de l'amateurisme n'ont été plus flagrantes qu'à Rome. Les athlètes d'État se multiplient, d'autres sont aidés de toutes les manières (y compris les Français). Seuls sont encore amateurs les Anglo-Saxons, et encore a-t-on reproché vivement aux Australiens un stage de natation de plusieurs semaines, tous frais payés bien entendu.

L'exemple le plus flagrant a sans doute été fourni par l'Italie qui, depuis trois ans, a retardé le passage dans les rangs professionnels de ses jeunes boxeurs, cyclistes ou footballeurs. Et ici, la preuve flagrante en a été administrée par une bonne douzaine de médailles olympiques.

J'entends bien; l'Italie organisatrice des Jeux, avait le DEVOIR d'y briller et je ne la blâme pas de disposer de ressources importantes pour *aider* ses amateurs. Mais alors, tout le monde doit pouvoir le faire et au grand jour.

Jamais plus on ne reviendra à l'amateurisme intégral de nos grands-pères, et les dirigeants devraient, les premiers, en être convaincus.

Dès lors, une seule question se pose: jusqu'où peut-on aller?

L'accession des pros aux Jeux ne serait pas, en elle-même, immorale.

Un *pro* luttant pour une médaille aurait plus à perdre qu'à gagner. Mais les interférences publicitaires risqueraient de fausser certaines compétitions; mieux vaut ne pas songer à cette solution.

Définir le « pro »

En revanche, il est possible de définir de façon nette, le sportif professionnel: « Celui qui vit de l'exercice d'un métier sportif est exclu des compétitions régies par les fédérations d'amateurs reconnues par le Comité International Olympique. »

Ce qui entraînerait la disparition du programme olympique de la boxe, du cyclisme

et du football, car il n'est probablement pas souhaitable de susciter la création de groupements professionnels distincts des groupements amateurs.

Cette suppression aurait, en outre, une réelle justification sportive: les Jeux Olympiques doivent réunir l'élite mondiale. Ce n'est le cas ni en boxe, ni en cyclisme, ni en football.

Il est surprenant qu'une solution aussi simple ne rallie pas une très importante majorité. Car ce serait honnêtement reconnaître ce qui est, en préservant l'essentiel.

Je résume:

1. DÉFINIR LE PROFESSIONNEL ET EXCLURE DES JEUX LE PROFESSIONNEL SOUS CONTRAT.

2. RETIRER DU PROGRAMME OLYMPIQUE LES SPORTS DONT L'ÉLITE PHYSIQUE EST PROFESSIONNELLE: BOXE, CYCLISME, FOOTBALL.

Le programme olympique

On a beaucoup discuté également, au Comité International Olympique du programme olympique bouleversé cette fois, puisque l'athlétisme n'inaugurerait pas les Jeux.

Pourtant, l'essai paraissait concluant. Autrefois les Jeux démarraient en trombe et s'affaissaient au cours de la seconde semaine. Saulés d'exploits, les sportifs n'avaient plus la force de nous intéresser à des bricoles.

Les Jeux s'achevaient toujours en queue de poisson.

Rien de tel cette fois.

L'athlétisme a maintenu l'intérêt jusqu'à la fin de la grandiose manifestation. Et les sports du début, outrelanation, c'est-à-dire le cyclisme mais aussi le canoë-kayak ou même la lutte, ont obtenu une audience qu'ils ne connaissaient pas naguère. En somme, tout le monde y a gagné.

Mais tout n'a pas été parfait.

La raison en est que les fédérations internationales, maîtresses de la partie technique des Jeux, n'ont pas pris les mesures nécessaires pour remédier aux effets du gigantisme croissant.

Le programme d'athlétisme a dû être étiré sur dix jours en raison du nombre important des inscrits.

Après les Jeux de 1952, à Helsinki, nous avions intitulé l'un de nos commentaires: *Manque de respect des dirigeants à l'égard des concurrents.*

En effet, rien n'est mis en œuvre pour placer l'athlète dans les meilleures conditions matérielles possibles. Certains concours se prolongent des heures et des heures. Et que penser des haltérophiles et des escrimeurs mobilisés pendant une dizaine d'heures consécutives?

Pourtant, les solutions sont à la portée des cerveaux les plus simples. Mais l'habitude, cher ami, l'habitude... Dans les faits, le développement du sport — grâce à l'olympisme pour la majorité d'entre eux — semble avoir totalement débordé les dirigeants responsables.

Le Comité International Olympique avait

suggéré, en 1955, des mesures de réduction. Les fédérations internationales ont tourné la difficulté. Par exemple, le Comité International Olympique avait décidé de supprimer les *classements artificiels*, c'est-à-dire les classements d'équipes par points, à partir de classements individuels (cyclisme, équitation). Immédiatement, l'Union cycliste internationale et la Fédération équestre internationale ont demandé que l'on ajoute au programme une épreuve cycliste par équipes (route) et une épreuve hippique par équipes (sauts)! Ce qui allait exactement à l'encontre du but cherché.